

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2019

(Affiché en Mairie et mis en ligne sur lehezo.com dans les 7 jours suivant la réunion conformément à l'article L2121-25 du CGCT)

L'an deux mille dix-neuf, le quatre février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 30-01-2019

PRESENTS :

Loïc LEBERT - Bernard CLICQ - Marie-Christine CHAMPLON - Sandrine ORAIN - Jean-Pierre ROY - Thierry ROCHER - Philippe GAIN - Marie-Françoise LE CADRE - Christophe LE GAL - Ehouarn DE BONVILLER - Dominique ALOS - Régine LE PICHON - Pierre CARROT.

ABSENTS : Florence FRANCOIS et Fabrice NINERAILLES

POUVOIR :

Florence FRANCOIS a donné pouvoir à Marie-Françoise LE CADRE
Fabrice NINERAILLES a donné pouvoir à Loïc LEBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard CLICQ

N°	Objet	Résultat du vote
01	Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019 APPROBATION	UNANIMITE
02	Subventions aux associations APPROBATION	13 POUR 2 ABSTENTION 0 CONTRE
03	Avis sur le projet du Programme Local de l'Habitat 2019-2024 APPROBATION	10 POUR 5 ABSTENTION 0 CONTRE
04	Avenant au règlement des services périscolaires- Facturation de la garderie à compter du 01-02-2019 APPROBATION	UNANIMITE
05	Convention de la Semaine du Golfe - Edition 2019 APPROBATION	UNANIMITE
06	Convention multi-services FDGDON 2019-2021 APPROBATION	UNANIMITE
07	Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion du Morbihan à compter du 01-01-2019 APPROBATION	13 POUR 1 ABSTENTION 1 CONTRE



Le 05-02-2019
Le Maire,
Loïc LEBERT